



ADECCO



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Droits et avantages
Permanents et intérimaires 2026

PERMANENTS

VOS DROITS À CONGÉS POUR ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX OU EXCEPTIONNELS

MARIAGE / PACS

Mariage du salarié	4 jours (5 jours après 1 an d'ancienneté)
Mariage d'un enfant	1 jour (2 jours après 1 an d'ancienneté)
PACS	4 jours

PARENTALITÉ

Naissance ou adoption d'un enfant	3 jours ouvrables suite à la naissance ou l'adoption
Enfant malade	2 jours rémunérés + 1 jour supplémentaire par enfant au-delà de 2 enfants
Annnonce de la survenue d'un handicap, d'une pathologie chronique ou d'un cancer chez un enfant	5 jours ouvrables
Parcours PMA	0,5 jour en plus des absences rémunérées pour actes médicaux

DÉCÈS / OBSÈQUES

Obsèques enfant de moins de 25 ans ou enfant de plus de 25 ans ayant lui-même un enfant ou personne de moins de 25 ans à charge effective et permanente	7 jours ouvrés Autres cas : 5 jours ouvrables
Deuil pour enfant de moins de 25 ans ou d'une personne de moins de 25 ans à charge effective et permanente	8 jours ouvrables cumulables avec les jours obsèques enfant
Obsèques conjoint	5 jours
Obsèques parents / frères ou sœurs / beaux-parents	3 jours
Obsèques grands-parents	1 jour

SOLIDARITÉ

Congé proche aidant	2 demi-journées par année civile pour des démarches administratives
Handicap	2 demi-journées pour démarche RQTH 6 demi-journées par année civile pour RDV médicaux en lien avec handicap reconnu
Violences conjugales	2 jours par année civile
Parcours transition de genre	2 jours

AUTRES

Fin de carrière	60 jours dans la limite de 2 ans avant le départ à la retraite
Déménagement	1 jour tous les 5 ans
Anniversaire (civil)	Birthday off (dès 1 an d'ancienneté)

VOS INFOS UTILES

APICIL : 01 47 11 68 64 (24h/24 et 7j/7)

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE assuré par des psychologues cliniciens proposant jusqu'à trois entretiens téléphoniques par an et par bénéficiaire de plus de 16 ans, à tout moment et sans fait générateur.

TÉLÉCONSULTATIONS si besoin de consulter un médecin rapidement sans vous déplacer.

INTÉRIMAIRES

VOS DROITS À CONGÉS POUR ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX OU EXCEPTIONNELS

MARIAGE / PACS

Mariage ou PACS du salarié	4 jours
----------------------------	---------

Mariage d'un enfant	1 jour
---------------------	--------

PARENTALITÉ

Naissance ou adoption d'un enfant	3 jours
-----------------------------------	---------

Annnonce de la survenue d'un handicap, d'une pathologie chronique nécessitant un apprentissage thérapeutique ou d'un cancer chez un enfant	5 jours
--	---------

DÉCÈS / OBSÈQUES

Décès enfant	12 jours
--------------	----------

Décès enfant de moins de 25 ans ou enfant quel que soit l'âge ayant lui-même un enfant ou personne de moins de 25 ans à charge effective et permanente	14 jours
--	----------

Décès conjoint / partenaire / PACS / parents / frères ou sœurs	3 jours
--	---------

VOS NUMÉROS UTILES

TELUS : 0 801 825 037 - 24h/24 (gratuit)

Accompagnement psychologique pour faire face à des situations douloureuses vécues.
Difficultés professionnelles ou personnelles stressantes, fatigue mentale,
baisse de motivation, mal-être...

INTÉRIMAIRES SANTÉ : 01 44 20 47 40

www.interimaressante.fr



FASTT : 01 71 25 08 28 - www.fastt.org



Recherche de logement, complémentaire santé, sécurité au travail,
location de véhicule pour aller en mission, garde des enfants,
service social en cas de difficultés...



INTÉRIMAIRES ET PERMANENTS

VOS AVANTAGES CSE

**Cinéma, sport, loisirs, vacances, activités culturelles,
chèques cadeau, réductions...**

**Retrouvez par région toutes les offres proposées par votre
comité social et économique !**



cseadeconord.fr



cseadeccoidf.fr



cseadeccooouest.fr



cseadeccograndest.fr



cse-adeccosud.fr



ADECCO

SECTION SYNDICALE CFDT ADECCO

cfdtadecco0@gmail.com

Vos contacts CFDT par D.O.

NORD Laetitia Wallendorf : 07 81 18 70 82

PARIS IDF Farida Lounici : 06 76 47 60 57

OUEST Sabine Rangue : 06 60 56 07 39

SUD Ahmed Abdel-Moumen : 06 89 65 58 29

GRAND EST Hervé Gay : 06 23 19 60 30



CFDT-ADECCO.FR
infos et adhésions